

J'ajouterais en outre que si les rédacteurs de la mesure estiment nous proposer une panacée immédiate au problème du respect de la loi et de l'ordre au Canada, ils se leurrent. A mon avis, il n'y a rien de plus faux. Le bill rend les choses plus difficiles pour ceux de nos citoyens qui respectent la loi. Les bandits ne la respectent pas. Ils n'emploient pas d'armes déclarées, pas plus qu'ils ne se procurent d'explosifs par la filière habituelle. Ce qui m'inquiète surtout, c'est de ne rien savoir du règlement qui accompagnera le bill. J'ai sur ma terre à peu près cinq tonnes de nitrate d'ammonium. Un peu plus loin, j'entrepose du carburant à diesel. D'après les meilleurs renseignements dont je dispose, ces deux produits entrent dans la composition d'un puissant explosif. La mesure à l'étude semble être un exemple de chinoiseries bureaucratiques. Interdira-t-on à mes hommes de se rendre chez-eux avec un camion chargé de nitrate d'ammonium?

A mon avis, il est tout à fait ridicule d'englober dans les mêmes dispositions une boîte de cartouches de calibre .22,

une boîte de dynamite et un bidon de nitroglycérine. J'apuierais, toutefois, les règlements plus rigoureux pour un contrôle exact des explosifs et l'enregistrement des armes à feu. Un des objets auquel je tiens le plus est un fusil de chasse qui se charge par la bouche et que mon trisaïeul avait apporté d'Irlande au Canada. J'ai consacré beaucoup d'argent à son entretien. Il est sûr et il a subi des épreuves. De temps à autre, je le charge et je tire. J'hésiterais à observer toutes les chinoiseries administratives prévues dans ce projet de loi pour décharger le fusil de chasse de mon trisaïeul. Aux termes de ce projet de loi, ce serait illégal, à moins que les règlements ne prévoient certains adoucissements.

Monsieur l'Orateur, je remarque qu'il est 6 heures.

M. l'Orateur: Comme il est 6 heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à 2 heures demain après-midi.

(A 6 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)